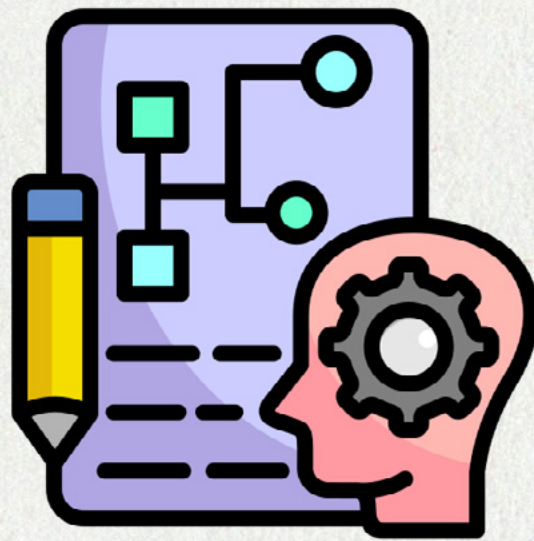


PROJET PÉDAGOGIQUE 2025-2026



**PÔLE
DE** Nébïan

Sommaire

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE	p.3
2. ORGANISATEUR	p.3
3. PÔLE DE NÉBIAN	p.3
4. PUBLIC ACCUEILLI	p.3
5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION	p.4
6. LES LOCAUX	p.4
7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL EN TEMPS SCOLAIRE	p.4
8. VIE QUOTIDIENNE EN TEMPS SCOLAIRE	p.6
9. LES CONDITIONS D'ACCUEIL MERCREDIS ET VACANCES	p.6
10. VIE QUOTIDIENNE MERCREDIS ET VACANCES	p.8
11. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION	p.9
12. LES OBJECTIFS	p.10
13. LES PROJETS SPÉCIFIQUES PÉRISCOLAIRES	p.11
14. LES PROJETS SPÉCIFIQUES EXTRASCOLAIRES	p.11
15. ÉVALUATION ET CONCLUSION	p.11

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

Nébïan est une commune de plus de 1000 habitants qui se situe à proximité de Clermont l'Hérault, dans le cœur du département de l'Hérault.

Sa population, autrefois composée en grande majorité de familles de viticulteurs, est aujourd'hui faite de travailleurs du secteur tertiaire, de familles originaires du village depuis plusieurs générations, de néo-ruraux ayant quitté les agglomérations montpellieraines ou biterroise et d'une minorité d'agriculteurs.

2. ORGANISATEUR

Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault

Directeur pôle Petite enfance, Jeunesse et Sports : Richard FERNANDEZ

Responsable service Jeunesse : Cédric GEORGEL

Espace Marcel Vidal

20, avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HÉRAULT

04 67 88 95 50

www.cc-salagou.fr

3. PÔLE DE NÉBIAN

Responsable : GIL Jonathan

École publique Yvette Marty - Rue Paul Vigné d'Octon

34800 NÉBIAN

04.67.88.08.98

pole.nebian@cc-clermontais.fr

4. PUBLIC ACCUEILLI

L'Accueil de Loisirs intercommunal accueille les enfants de la commune fréquentant l'école, de la commune de Lieuran-Cabrières en temps scolaire, et des enfants de tout le territoire les mercredis et vacances.

La tranche d'âge est de : 3 à 11 ans.

Sa capacité d'accueil est de :

	Périscolaire	Extrascolaire
Enfants de moins de 6 ans	70	24
Enfants de plus de 6 ans	108	36

Le public est accueilli le matin, midi et soir ainsi que le mercredi à la journée pendant la période scolaire.

L'encadrement des enfants en ALP avec PEDT :

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans

L'encadrement des enfants en ALE :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

L'encadrement des enfants en ALP, les mercredis :

- 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation de Nébian comprend :

- > Un responsable : GIL Jonathan - diplômé du BPJEPS LTP, diplômé S.T.A.P.S. (Science Technique des Activités Physiques et Sportives) et S.S.T. (Sauveteur Secouriste du Travail)
- > Un responsable adjoint : GUILLON Maxime - BPJEPS EEDD UC de direction
- > Des animatrices BAFA permanentes : Héloïse CHARTREAU diplômée du BAFA et Stéphanie ROSIER diplômée d'un BAFA et BAFD : référentes de l'encadrement des enfants de 3 à 6 ans et Chloé CANETTI titulaire du BAFA, référente de l'encadrement des primaires.
Les animateurs peuvent être amenés à changer de groupe en fonction des besoins en encadrement.
- > Des animateurs qualifiés, vacataires ou en contrat et intervenants sur plusieurs pôles.
- > Un agent de restauration et d'entretien : Élodie CUISSY en charge de la préparation des repas, et de l'entretien des locaux. Elle est titulaire du BAFA et peut aussi venir renforcer l'équipe d'animation.

6. LES LOCAUX

Les bâtiments

Au sein de l'Accueil de Loisirs, les moins de six ans et les plus de six ans disposent d'une salle d'activités dans l'enceinte de l'école. Elle est utilisée par les plus de 6 ans sur tous les temps et par les moins de 6ans lors des regroupements notamment sur les temps de garderie. Une salle de classe non utilisée par l'école est mise à disposition par la commune. Elle est utilisée pour accueillir les moins de 6ans. Elle est équipée avec du mobilier adapté à la tranche d'âge.

Une salle multi-activités « espace Nelson Mandela » est mise à disposition pour toutes utilisations.

Le bureau de l'ALP se situe à l'entrée de la salle d'activités, il dispose d'une entrée spécifique avec une salle d'attente.

Le réfectoire de la cantine à une capacité de 80 places, adjacente aux salles d'activités, avec une cuisine aux normes.

Les espaces extérieurs

L'Accueil de Loisirs des moins de six ans et des plus de six ans dispose de deux cours extérieures avec bloc sanitaire adapté aux tranches d'âge, d'un petit préau et d'une tonnelle pour l'ombrage. La commune en partenariat avec l'Accueil de Loisirs est en cours de réaménagement des deux cours. Le projet prévoit une modification de l'agencement et une végétalisation. Il est prévu la plantation d'arbres, de pelouse, la construction d'un terrain multisports en pelouse synthétique, la pose de mobilier (tables, bancs) ainsi qu'un panier de basket.

L'Accueil a également développé un partenariat avec l'association la Cerise sur le château, qui gère les jardins partagés se trouvant en face du groupe scolaire. L'Accueil loue annuellement une parcelle de jardin qui permet aux enfants de planter fleurs, légumes et toutes les graines de leurs imaginations.

7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL EN TEMPS SCOLAIRE

L'ALP du matin

Un accueil de 7h30 à 8h35 est mis en place les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avant l'école.

L'accueil s'effectue de façon échelonnée. Dès leur arrivée, les enfants sont aussitôt pointés.

Il est proposé des activités calmes : dessin, lecture et jeux de société. Plusieurs îlots sont à disposition en fonction des activités. Selon la météo, des jeux extérieurs sportifs et/ou collectifs sont également proposés. Dès l'ouverture de l'école, les enfants de moins de 6 ans sont accompagnés dans leur classe respective. Ceux de plus de 6 ans sont accompagnés dans la cour et confiés aux enseignants.

L'ALP du midi

Les enfants ont été préalablement inscrits au service par la famille via le Portail Familles, au plus tard le mercredi pour la semaine suivante (ou jusqu'à la veille avec majoration de 2 euros).

> L'accueil se déroule entre 12h et 13h50, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Pour les maternelles, les enfants sont récupérés par les animateurs dans chaque classe, ils récupèrent les enfants inscrits sur les listes d'inscriptions de la journée préalablement distribuées aux enseignants le matin.

Ils passent aux toilettes pour faire leurs besoins et se laver les mains puis sont répartis en deux groupes :

- > Un groupe au 1er service entre 20 et 25 en moyenne de 12h à 12h50 : ce service comprend les enfants faisant la sieste ainsi que d'autres volontaires préférant manger au 1er service.
- > Le deuxième service entre 12h50 et 13h40, comprend le reste du groupe des moins de 6 ans, généralement les plus grands.

Lorsque les enfants ne sont pas à la cantine, ils peuvent jouer soit à l'intérieur soit à l'extérieur en fonction de la météo et des envies des enfants. Les enfants faisant la sieste sont accompagnés aux toilettes puis sont couchés sous la surveillance d'un animateur à 13h15.

Pour les primaires, les animateurs récupèrent également les enfants dans leur classe comme les maternelles, après l'appel et la vérification de la liste, l'animateur accompagne les enfants dans la cour primaire. À ce moment, les enfants ont le choix d'aller jouer ou d'aller se laver les mains et venir se ranger devant la porte d'entrée du réfectoire.

Un animateur en charge fait rentrer 30 enfants de plus de 6 ans à la cantine, en pointant chaque enfant qui rentre.

Lorsqu'un enfant a terminé son repas, son plateau débarrassé et sa place nettoyée, il sort et le signale à l'animateur en gestion des entrées. Dès lors, cet animateur fait rentrer un nouvel enfant, jusqu'à ce que tout le monde soit entré. Cette méthode facilite l'organisation du service et répond aux mieux aux besoins des enfants.

Le repas

Les repas sont livrés par le traiteur Terres de cuisines (liaison froide).

Les animateurs s'installent à une table avec un groupe d'enfants, afin de partager avec eux le moment du repas, ils leur donnent de bonnes habitudes de comportement et les incitent :

- > À goûter tous les aliments
- > À choisir la quantité d'aliments dont ils se servent de façon raisonnable et pensée ; ils peuvent se resservir autant de fois qu'ils le veulent.
- > À assumer ce choix en finissant ce qu'ils ont décidé de prendre, afin de ne pas jeter de nourriture à la poubelle.

C'est un moment convivial, d'échange et de savoir-vivre.

Les enfants viennent se servir selon un système de self. Les animateurs servent les enfants selon les quantités qu'ils demandent afin de limiter le gaspillage alimentaire.

Les enfants sont invités à mettre, servir, débarrasser et nettoyer leur table.

Une agente de restauration et d'entretien s'occupe de réchauffer les plats et de préparer les entrées, les desserts, de trier les déchets et de faire le nettoyage global du réfectoire.

L'ALP du soir

L'accueil du soir se déroule de 16h45 à 18h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- > Les enfants ont été préalablement inscrits au service par la famille sur Internet via le Portail Familles le jour même avant 8h, dernier délai.
- > Chaque animateur récupère les enfants qui y participent dans les classes.
- > Chaque groupe se retrouve pour prendre le goûter de 16h45 à 17h environ.
- > Les activités proposées sont sportives, culturelles, manuelles et artistiques.
- > Les ateliers restent au choix des enfants parmi les propositions. Un enfant présente les activités du soir à ses camarades.
- > Le départ peut se faire de façon échelonnée.

- > Les plus de 6 ans peuvent sortir seuls sous condition d'accord préalable du responsable légal via la fiche d'inscription.
- > Pour des raisons de sécurité, tous les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés et récupérés par une personne majeure préalablement inscrite sur le dossier d'inscription en début d'année scolaire.

8. VIE QUOTIDIENNE EN TEMPS SCOLAIRE

Journée type du temps périscolaire

Matin

7h30 à 8h35 :

- > Accueil échelonné des enfants qui viennent à l'Accueil de Loisirs accompagnés par leurs parents. La responsabilité du pôle vis-à-vis de l'enfant commence lorsque celui-ci a été accueilli dans les locaux par un membre de l'équipe d'animation. Ils sont aussitôt pointés.
- > Ils peuvent dessiner, faire des jeux de société, lire ou jouer en extérieurs.
- > Les enfants ont la possibilité de jouer seuls ou à plusieurs.
- > Les animateurs les accompagnent dans leurs demandes et peuvent leur proposer aussi des activités spécifiques (décoration de la salle, préparation d'un spectacle).
- > À 8h35, ils sont confiés aux professeurs.

12h à 12h15 :

- > Récupération des enfants dans leur classe pour les moins de 6ans, passage aux toilettes et lavage des mains.
- > Les plus de 6ans se retrouvent dans la cour avec leurs animateurs.
- > Passage aux toilettes et lavage des mains pour les moins de 6 ans.

12h15 à 13h40 :

- > Repas pris en commun avec les animateurs, les moins de 6ans et les plus de 6 ans.

13h15 à 13h50 :

- > Récréation ou sieste pour les moins de 6ans.
- > À 13h50, ils sont confiés aux professeurs.

L'ALP du soir

16h45 à 18h30 :

- > Rassemblement des enfants par classe, passage aux toilettes et lavage de mains, goûter.
- > Activités diverses suivant les propositions (sportives, culturelles, artistiques manuelles...).
- > Les enfants ont la possibilité de jouer seuls ou à plusieurs.
- > Les animateurs les accompagnent dans leurs demandes et peuvent leur proposer aussi des activités spécifiques (décoration de la salle, préparation d'un spectacle).

9. LES CONDITIONS D'ACCUEIL MERCREDIS ET VACANCES

Les mercredis

Les parents peuvent inscrire les enfants via le Portail Famille, dans un délai de deux jours ouvrés avant la date :

- > À la journée : arrivée entre 7h45 et 9h, départ entre 17h et 18h
- > Le matin sans repas : arrivée entre 7h45 et 9h, départ entre 11h45 et 12h15
- > Le matin avec repas : arrivée entre 7h45 et 9h, départ entre 13h30 et 14h
- > L'après-midi sans repas : arrivée entre 13h30 et 14h, départ entre 17h et 18h
- > L'après-midi avec repas : arrivée entre 12h et 12h15, départ entre 17h et 18h

Ces modalités d'inscription et d'accueil sont toujours soumises à certaines réserves :

- > Dans la limite des places disponibles

- > En fonction du programme du jour (sortie, jeu sur la journée, nécessité de continuité pédagogique...) et auquel cas, une inscription à la journée sera nécessaire.

L'arrivée le matin

- > L'accueil se fait entre 7h45 et 9h. Possibilité de fin d'accueil avant 9h en cas de départ en bus pour une sortie.
- > Les enfants viennent à l'Accueil de Loisirs accompagnés par leurs parents. La responsabilité de l'Accueil de Loisirs vis-à-vis de l'enfant commence lorsque celui-ci a été accueilli dans les locaux par un membre de l'équipe d'animation. Les enfants sont aussitôt inscrits sur le logiciel de pointage.
- > L'accueil s'effectue de façon échelonnée.

Le départ le soir

Le départ des enfants s'effectue entre 17h et 18h : heure de fermeture de l'accueil. Ils peuvent partir seuls pour les plus de 6 ans ou être pris en charge par un parent, dans le cadre de dispositions prévues à cet effet dans le règlement intérieur.

Le repas

Les repas sont livrés par le traiteur Terres de cuisine (liaison froide). Le traiteur livre aussi les pique-niques, sandwichs ou salades.

Les animateurs s'installent à une table avec un groupe d'enfants, afin de partager avec eux le moment du repas, ils leur donnent de bonnes habitudes de comportement et les incitent :

- > À goûter tous les aliments
- > À choisir la quantité d'aliments dont ils se servent de façon raisonnable et pensée ; ils peuvent se resservir autant de fois qu'ils le veulent.
- > À assumer ce choix en finissant ce qu'ils ont décidé de prendre, afin de ne pas jeter de nourriture à la poubelle.

C'est un moment convivial, d'échange et de savoir vivre.

Les enfants sont invités à mettre, servir, débarrasser et nettoyer leur table. Occasionnellement, des enfants se portent volontaires pour aider l'agent de restauration au nettoyage du réfectoire.

Une agente de restauration et d'entretien s'occupe de réchauffer les plats et de faire le nettoyage global du réfectoire.

Les vacances

Les parents peuvent inscrire les enfants via le Portail Famille :

Pour les enfants de +6 ans :

- > À la journée : arrivée entre 7h45 et 9h, départ entre 17h et 18h

Pour les enfants de -6 ans :

- > Le matin sans repas : arrivée entre 7h45 et 9h, départ entre 11h45 et 12h15
- > Le matin avec repas : arrivée entre 7h45 et 9h, départ entre 13h30 et 14h

Ces modalités d'inscription et d'accueil sont toujours soumises à certaines réserves :

- > Dans la limite des places disponibles.
- > En fonction du programme du jour (sortie, jeu sur la journée, nécessité de continuité pédagogique...) et auquel cas, une inscription à la journée sera nécessaire.

L'arrivée le matin

- > L'accueil se fait entre 7h45 et 9h. Possibilité de fin d'accueil avant 9h en cas de départ en bus pour une sortie.
- > Les enfants viennent à l'Accueil de Loisirs accompagnés par leurs parents. La responsabilité de l'Accueil de Loisirs vis-à-vis de l'enfant commence lorsque celui-ci a été accueilli dans les locaux par un membre de l'équipe d'animation. Les enfants sont aussitôt inscrits sur le logiciel de pointage.
- > L'accueil s'effectue de façon échelonnée.

Le départ le soir

Le départ des enfants s'effectue entre 17h et 18h : heure de fermeture de l'Accueil de Loisirs. Ils peuvent partir seuls pour les enfants de plus de 6 ans ou être pris en charge par un parent, dans le cadre de dispositions prévues à cet effet dans le règlement intérieur.

Le repas

Les repas sont livrés par le traiteur Terres de cuisine (liaison froide). Le traiteur livre aussi les pique-niques sandwiches ou salades.

Les animateurs s'installent à une table avec un groupe d'enfants, afin de partager avec eux le moment du repas, ils leur donnent de bonnes habitudes de comportements et les incitent :

- > À goûter tous les aliments
- > À choisir la quantité d'aliments dont ils se servent de façon raisonnable et pensée ; ils peuvent se resservir autant de fois qu'ils le veulent.
- > À assumer ce choix en finissant ce qu'ils ont décidé de prendre, afin de ne pas jeter de nourriture à la poubelle.

C'est un moment convivial, d'échange et de savoir vivre.

Les enfants sont invités à mettre, servir, débarrasser et nettoyer leur table. Occasionnellement, des enfants se portent volontaires pour aider l'agent de restauration au nettoyage du réfectoire.

Une agente de restauration et d'entretien s'occupe de réchauffer les plats et de faire le nettoyage global du réfectoire.

10. VIE QUOTIDIENNE MERCREDIS ET VACANCES**Journée type****7h45 à 9h :**

- > Accueil échelonné des enfants, avec dessins, coloriages, jeux de société avec animateurs et lecture.
- > Les enfants ont la possibilité de jouer seuls ou à plusieurs.
- > Les animateurs les accompagnent dans leurs demandes, ils préparent les activités qu'ils suivront et peuvent associer les enfants à cette préparation.

9h à 12h :

- > Activités selon programme. Compte tenu de l'hyper sollicitation à laquelle les enfants font face, il est toujours possible pour eux de ne pas participer obligatoirement à telle ou telle activité. L'enfant a plusieurs choix et, si cela est possible, il peut aussi choisir de ne faire aucune des activités proposées.

12h à 13h15 :

- > Repas pris en commun avec les animateurs.

13h15 à 14h15 :

- > Temps libre et calme. Les plus petits font la sieste. Les enfants se posent un peu après le repas afin de respecter leur courbe d'activité.

14h15 à 16h30 :

- > Activités de l'après-midi selon programme. Un bilan de la journée est fait avec les enfants. Ce moment leur permet d'avoir un temps d'expression et également aux animateurs de mieux ajuster les animations aux envies des enfants.

17h à 18h :

- > Départ échelonné des enfants durant un temps libre.

11. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour toute inscription, les parents devront remplir un dossier sur une plateforme en ligne et fournir l'ensemble des documents demandés. Les enfants doivent avoir un dossier complet.

Les parents doivent :

- > Créer une fiche famille et renseigner les champs.
- > Remplir et signer Fiche sanitaire de liaison.
- > Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.
- > Fournir la copie du carnet de santé (vaccins).
- > Fournir le numéro allocataire CAF. Si non allocataire CAF : photocopie de l'avis d'imposition année N-1 et du livret de famille (pages de tous les membres de la famille).
- > Chaque année, les parents doivent mettre à jour les informations et fournir les documents qui ne sont plus valides.
- > Le projet pédagogique et le règlement intérieur sont consultables au bureau de l'ALP ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

Horaires de la permanence :

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 11h30 en période scolaire. Ou sur rendez-vous.

Les tarifs périscolaires

Le tarif des repas se fait suivant le quotient familial.

Le prix du repas peut varier de 1€50 à 5.35€, la majoration hors-délai est de 2€ par repas. S'il n'y a pas de réservation, le repas sera facturé 8€.

Le tarif des accueils du matin ou du soir varie de 0.60€ à 0.95€, avec un plafond de 20€ par mois. Un supplément de 10€ par tranche ½ heure de retard est appliqué.

Les tarifs extrascolaires, mercredis et vacances

Le tarif de la journée se fait suivant le quotient familial.

Le tarif d'une journée peut varier de 5.90 € pour une journée complète avec repas en bénéficiant des aides de la CAF, à 18.30 € pour une journée en tarif plein.

Dans le prix de la journée le repas revient toujours à 3.60 €.

Une majoration de 4€ par ½ journée est appliquée pour les familles résidant en dehors de la Communauté de communes.

12. LES OBJECTIFS

L'Accueil de Loisirs de Nébïan est une structure de loisirs et de détente pour les enfants avec des objectifs éducatifs.

L'accueil doit contribuer au développement des enfants, tant sur le plan physique ou intellectuel, qu'affectif et social, avec le respect du rythme des enfants.

Objectifs des moins de 6 ans :

Les objectifs généraux

- > Permettre aux plus petits d'acquérir des repères
- > Sensibiliser et éduquer aux goûts
- > Développer l'autonomie
- > Emmener l'enfant vers la vie en collectivité
- > Participer à son développement par des jeux et activités adaptés à l'âge
- > Respecter les rythmes biologiques
- > Sensibiliser autour du vivant

- > Favoriser l'implication et l'intégration du public dans la vie de l'accueil.
- > Appréhender son environnement

Les objectifs opérationnels

- > Assurer une présence constante afin d'être identifié comme des animateurs référents
- > Permettre aux enfants de se reposer ou de ne rien faire s'ils le souhaitent.
- > Intégrer les parents dans la vie du centre
- > Varier les activités et privilégier des activités de courtes durées
- > Permettre à l'enfant de jouer sur les temps intermédiaires afin de lui laisser l'opportunité de développer son imagination
- > Faire des gestes de la vie quotidienne un automatisme en accompagnant les enfants vers l'autonomisation (mise des manteaux, passage aux toilettes, lavage des mains...)
- > Favoriser l'autonomie de l'enfant par la mise en place d'un self sur le temps de la pause méridienne. Ce mode de fonctionnement donne l'occasion à l'enfant de choisir la quantité de chaque élément (légume, féculent, protéine) qu'il souhaite manger tout en le responsabilisant au gaspillage alimentaire.
- > Initier au tri sélectif

Objectifs des plus de 6 ans :

Les objectifs généraux

- > Contribuer au développement et à l'épanouissement des enfants.
- > Concourir à l'autonomie et à l'apprentissage de la vie en collectivité.
- > Respecter les rythmes biologiques.
- > Rendre les enfants acteurs et scénaristes de leurs loisirs.
- > Sensibiliser sur les enjeux liés au développement durable.
- > Favoriser le vivre ensemble.

Les objectifs opérationnels

- > Instaurer des règles de vie afin d'apprendre à mieux vivre en collectivité, et apporter à chacun un cadre de vie plus agréable.
- > Permettre aux enfants de se reposer ou de ne rien faire s'ils le souhaitent.
- > Organiser des temps de parole, et de participation à la construction des programmes et des activités.
- > Informer les parents sur le fonctionnement et les activités par le biais d'affichages et de réunions.
- > Échanger des informations concernant les enfants entre l'équipe enseignante et les animateurs
- > Éduquer au goût. Amener l'enfant à goûter à tous les aliments.
- > Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire. Les accompagner à être autonome et responsable dans le service. Respecter la nourriture, ceux qui la font, et la servent.
- > Reconnaître des espèces faunistique et floristique du territoire.
- > Découvrir le territoire à travers des jeux, des sorties et des visites.
- > Construire, entretenir un jardin au cours de toutes les saisons.
- > Initier aux gestes du tri sélectif et au ramassage des déchets dans la nature.
- > Contribuer à la participation des enfants à des activités et rencontres avec différents partenaires associatifs.
- > Développer des partenariats avec des associations et des acteurs du développement durable
- > Créer du lien avec les personnes et aller à la rencontre les gens d'âges et d'origines différentes.
- > Encourager la bonne communication entre chaque individu et être conscient de l'importance des actes et des mots.

13. LES PROJETS SPÉCIFIQUES PÉRISCOLAIRES

Les programmes d'animation et projets spécifiques périscolaires sont élaborés plusieurs mois à l'avance, de même que les sorties.

Pour cette période, les projets sont :

- > Lutte contre le gaspillage alimentaire
- > Grand Défi Vivez Bougez réalisé conjointement avec l'école
- > Cafés des parents réguliers afin de maintenir un lien, une relation étroite avec les familles et d'aplanir toute incompréhension
- > Projet de végétalisation de l'école
- > Création et entretien d'un jardin « partagé »
- > Développer le « message clair », mise en place d'atelier de gestion des émotions
- > Mettre en place un projet intergénérationnel

14. LES PROJETS SPÉCIFIQUES EXTRASCOLAIRES

Les programmes d'animation et projets spécifiques aux mercredis et vacances sont élaborés plusieurs mois à l'avance, de même que les sorties.

Pour cette période, les projets sont :

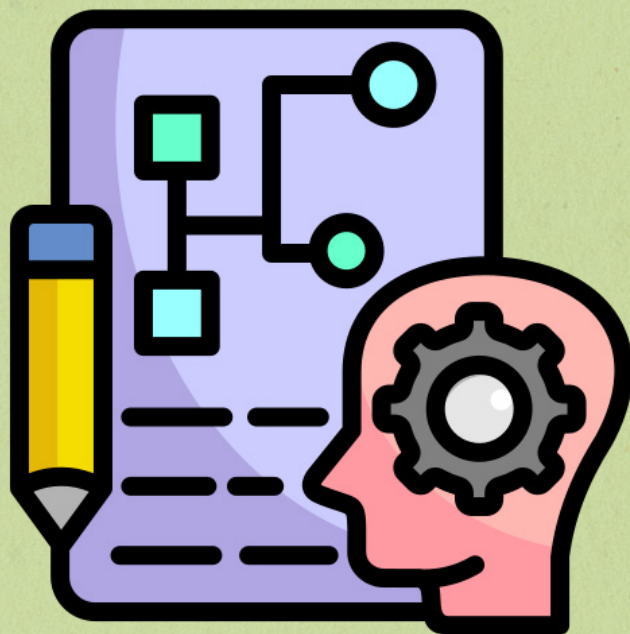
- > Projets d'animation à thème, sorties en lien avec le thème.
- > Projet de développement durable : entretien du jardin partagé, mettre en place des partenariats avec des intervenants spécialisés, Demain la Terre, Les Écolosaures.
- > Participation aux projets inter-centres.
- > Création d'un séjour accessoire co-construit avec les enfants.

15. ÉVALUATION ET CONCLUSION

Le projet pédagogique de la structure, même si l'on doit noter des spécificités entre ALP et ALE, est la pierre angulaire de la philosophie développée par l'équipe d'animation. Il sert de base aux animations, aux sorties et à toutes les activités mises en place au sein du pôle.

Une fois tous les 15 jours, l'équipe pédagogique observera et vérifiera la pertinence du projet pédagogique et des actions menées. Une évaluation sera faite entre les différents acteurs lors de réunions et de conseils d'école, ainsi qu'avec les enfants et les parents sur les temps d'accueil.

L'Accueil de Loisirs intercommunal de Nébïan s'efforce chaque jour avec les moyens mis à sa disposition, d'apporter aux enfants accueillis sécurité, bonheur et épanouissement et d'en faire, en partenariat avec l'équipe enseignante et dans la continuité de l'éducation familiale, de futurs citoyens, libres, autonomes et heureux.



LES PERMANENCES

Mardi et jeudi de 8h à 11h30

Accueil de Loisirs Intercommunal du Clermontais

PÔLE DE Nébïan

Groupe scolaire Yvette Marty | Av. Paul Vigné d'Octon | 34800 NÉBIAN
04 67 88 08 98 | pole.nebian@cc-clermontais.fr

.....

Retrouvez les programmes et les conditions d'accueil sur :

- ▶ www.cc-salagou.fr/nos-services/jeunesse/accueils-de-loisirs
- ▶  CommunautéCommunesClermontais

